



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »



ACCREDITATION
N°4-0523,
LISTE DES SITES ET
PORTÉE DISPONIBLE
SUR WWW.COFRAC.FR

NUMÉRO E-E96793

VALABLE JUSQU'AU 16/06/2024

ÉDITÉ LE 22/06/2023

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/01/2013

Forme juridique : SARLU

Capital : 7 624

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC AGEN 444862098

Siret : 444 862 098 00043

Code NACE : 1610B

Numéro caisse de congés payés : 0070034

Assurance Responsabilité Travaux :

MMA IARD 144676668

Assurance Responsabilité Civile :

MMA IARD 144676668

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2021

Raison sociale : ECO HABITAT - TERMITE OFFICE

33 ALLEE DES MOUSQUETAIRES
47520 LE PASSAGE

Téléphone : 05 53 96 37 43

Portable :

Site Internet : www.ecohabitat.net

E-mail : contact@ecohabitat.net

Responsabilité légale :

RICHARD ALEXANDRE GÉRANT

Fax :

Effectif moyen : 13

Tranche de classification : EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
4131	Plaques de plâtre (Technicité courante) Mention RGE	17/06/2020
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	06/06/2023
5911 PROB	Installations photovoltaïques de puissance de raccordement inférieure à 36 kVA	20/04/2023
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	27/05/2021

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Pompe à chaleur : chauffage	15/12/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	15/12/2021
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	01/01/2021
o Isolation des combles perdus	01/01/2021
o Isolation des planchers bas	01/01/2021
o Panneaux solaires photovoltaïques	20/04/2023

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOUR

SIGNATURE
DU TITULAIRE

AGENCE
QUALIBAT

AGENCE DE PAU
TECHNOPOLE HELIOPARC
2 AVENUE PIERRE ANGOT
CS 8011
64053 PAU CEDEX 09

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.